



Bd de la Woluwe 58 Woluwedal
Bruxelles 1200 Brussel
Tel. : +32 (0) 2 373 00 00
Fax : +32 (0) 2 373 00 10
R.P.M. – R.P.R. Bruxelles
T.V.A. – BTW BE 0 426 184 049

Bruxelles, le 16 avril 2018

Cher Actionnaire,

Nous faisons référence à la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de Cofinimmo qui vous a été envoyée le 6 avril 2018.

Nous avons constaté que le point 9 de l'ordre du jour concernant la proposition d'approuver un plan de rémunération à long terme (« LTI plan ») pouvait porter à confusion. En effet, le LTI plan que nous vous demandons d'approuver remplacera le plan de rémunération à long terme qui est actuellement en vigueur (plus particulièrement le « Stock Appreciation Rights plan » ou « SAR plan »). Ce dernier plan ne sera dès lors plus d'application. Le nouveau LTI plan n'est donc pas un plan additionnel au plan actuel.

Le Conseil d'Administration veut par ailleurs mettre davantage l'accent et le poids sur la rémunération variable à long terme et, concomitamment réduire le volume de la rémunération variable à court terme afin d'accroître l'alignement de la rémunération variable avec l'intérêt des actionnaires. De plus, le Conseil d'Administration souhaite accélérer la prise de participation des dirigeants dans notre Société.

Vous trouverez en annexe le descriptif du plan qui clarifie ces points.

Nous espérons que cette clarification vous permettra d'apporter votre approbation à ce point de l'ordre du jour.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre confiance dans notre société.

Nous vous prions d'agréer, cher actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées

Françoise Roels
Secretary General & Group Counsel